

Nous tenons nos promesses. Des progrès réels pour l'économie.

Le Budget de 2018 met l'économie manitobaine sur la voie du redressement et offre un plan rigoureux pour faire du Manitoba la province où la situation s'améliore le plus au Canada.

Nous investissons dans les domaines prioritaires qui soutiennent une économie prospère partout au Manitoba et cela consiste notamment à :

- réaffirmer notre engagement à améliorer la compétitivité économique en ramenant la taxe sur les ventes au détail à 7 % d'ici 2020;
- hausser le plafond des bénéfices admissibles au taux d'imposition préférentiel des petites entreprises, qui passe de 450 000 \$ à 500 000 \$ le 1^{er} janvier 2019, offrant un allègement fiscal représentant 7 millions de dollars par an pour les petites entreprises;
- améliorer le crédit d'impôt pour capital de risque de petites entreprises en éliminant le plafond de 15 millions de dollars de revenus, ce qui permettra à plus d'entreprises d'y être admissibles;
- réduire à 10 000 dollars l'exigence minimale d'investissement, qui est actuellement de 20 000 dollars par investisseur, afin que davantage de Manitobains puissent investir dans les petites et moyennes entreprises et faire augmenter les investissements privés dans la province;
- éliminer l'ambiguïté relative au crédit d'impôt pour l'expansion des entreprises dans les collectivités afin que les coopératives y soient admissibles;
- fournir le crédit d'impôt pour les médias numériques interactifs, qui offre un crédit d'impôt sur le revenu entièrement remboursable aux entreprises qui conçoivent des produits dans ce domaine;
- maintenir le financement sans précédent accordé à Voyage Manitoba pour appuyer l'accroissement des dépenses des visiteurs, qui ont augmenté de 6,7 % en 2016;
- élaborer de nouvelles occasions pour les entreprises manitobaines afin qu'elles aient accès à davantage de capital de développement, ce qui entraînera la création d'emplois.